

De nouvelles problématiques démographiques pour Paris et le centre d'agglomération

JUIN 2011

NOTE DE 8 PAGES N° 45



C'en est fini de Paris qui se dépeuple massivement au profit de la banlieue. Les données du dernier recensement font apparaître au centre de l'agglomération un vaste espace qui inclut Paris et les communes proches, marqué par des évolutions de populations limitées, en légère hausse ou en légère baisse selon les secteurs.

Pour comprendre les évolutions démographiques de Paris, il faut dorénavant à la fois analyser ses variations internes et celles des communes qui l'entourent.

Cette note résume un travail d'analyse mené par le centre de recherche de l'Institut de démographie de l'Université de Paris 1 (CRIDUP). Il vise à mieux comprendre les évolutions de population enregistrées ces dernières décennies à Paris et dans le centre de l'agglomération parisienne.

Avec 2,2 millions d'habitants en 2006, la population parisienne connaît un léger rebond après 40 ans de baisse

La population de Paris a fortement baissé entre 1968 et 1982. Mais depuis le début des années quatre-vingt, le nombre de Parisiens varie très peu et avoisine les 2,2 millions d'habitants. Une reprise a été observée en 2006 puisque Paris a gagné 8 000 habitants chaque année entre 1999 et 2006.

En revanche, le poids de la capitale dans la population francilienne n'a cessé de diminuer. En 1968, trois Franciliens sur dix résidaient à Paris. Ils ne sont plus que deux sur dix en 2006. Plus qu'à la diminution du nombre de Parisiens, ce résultat est surtout la conséquence de la forte augmentation du nombre d'habitants des autres départements de la région Ile-de-France : la population francilienne a augmenté de près de 2 300 000 habitants

en 38 ans, alors que Paris en perdait 400 000 dans le même temps. Ces tendances témoignent d'un rééquilibrage de la distribution de la population en Ile-de-France (voir **résultat 1**). Paris demeure toutefois le « géant » démographique de la région.

L'émergence d'un « Grand Paris » démographique

La décroissance démographique de Paris au cours des années soixante-dix a coïncidé avec une augmentation de la population des communes se trouvant dans un périmètre de 20 km. Puis, progressivement, les variations observées dans cette couronne proche se sont harmonisées avec celles de la capitale au point de se confondre au cours de la période intercensitaire récente, où un regain démographique est observé. Les flux migratoires initialement asymétriques entre Paris et sa première couronne doivent être compris comme l'expression d'une phase d'élargissement des problématiques démographiques parisiennes au-delà du périphérique. La concordance des évolutions récentes de ces deux espaces confirme l'émergence d'un Grand Paris démographique (voir **résultat 2**). La diminution forte du nombre de parisiens au début des années soixante-dix a également bénéficié aux communes situées dans un rayon de 20 à 40 km. Aujourd'hui, l'interaction démographique entre le cœur de l'agglomération et cet espace périphérique s'exprime différemment avec une croissance démographique dorénavant un peu plus soutenue au centre de l'agglomération que dans ces communes éloignées. Enfin, au-delà d'un rayon de 40 km de Paris, il est difficile de saisir un lien dans les évolutions démographiques de ces communes éloignées et la capitale. La plupart de ces villes, de petite taille – sur les 650 communes de cet espace, 450 comptent moins de 1 000 habitants au dernier recensement –, semblent, sur le plan démographique, à l'écart des flux de mobilité résidentielle qui animent le renouvellement du cœur de l'agglomération parisienne.

Une forte proportion de jeunes adultes et des femmes plus nombreuses

Paris attire les jeunes : la structure par âge se caractérise par une forte surreprésentation des personnes âgées de 18 à 30 ans environ. Mais elle ne les retient pas : la pyramide des âges témoigne de nombreux départs entre 30 et 50 ans, ce qui se traduit aussi par la diminution, de 0 à 15 ans, du nombre d'enfants à mesure que l'âge augmente. La structure par âge a donc la forme d'un « as de pique », qui la singularise dans le contexte francilien. La surreprésentation de la population féminine apparaît aussi comme une particularité parisienne constante (voir **résultat 3**). Cette forme en « as de pique » caractérise la pyramide des âges d'un grand nombre d'arrondissements. Toutefois, ces derniers ont de plus en plus leurs spécificités. Les familles sont par exemple surreprésen-

tées dans les 20^e et 19^e arrondissements, tandis que la « bande » d'arrondissements situés le long de la Seine, sur la rive gauche et allant du 5^e au 16^e arrondissement, présente une population plus âgée. Les jeunes adultes sont en revanche surreprésentés dans les arrondissements centraux de la rive droite (du 1^{er} au 4^e, du 9^e au 11^e arrondissement). Enfin, les périphéries du nord (17^e et 18^e) et du sud de Paris (du 12^e au 15^e) rassemblent une population plus équilibrée entre les différents groupes d'âges, pesant sur la moyenne parisienne.

La ville qui ne « vieillit » pas

On observe à Paris, comme dans toutes les métropoles françaises, des mouvements migratoires très sélectifs et fortement dépendants de l'âge, celui-ci apparaissant comme un marqueur du cycle de vie des Parisiens. Les taux de migrations sont particulièrement positifs autour de vingt ans, soit au moment de l'accès aux études supérieures. Ce mouvement, contrairement à ce qui est observé dans les grandes villes universitaires de province, se prolonge plus longtemps (jusqu'à près de 30 ans) en raison de l'attractivité de la capitale sur le plan économique, en particulier pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Une fois en couple et les enfants nés (l'âge moyen des Parisiennes à la naissance de leur(s) enfant(s) est supérieur à 30 ans), ces adultes partent en nombre avec leurs enfants. Ces départs réduisent le nombre d'adultes âgés de 30-49 ans, de leurs enfants âgés de moins de 15 ans, ce qui limite à plus long terme l'accroissement de la population de retraités (voir **résultat 4**).

En dépit de ce mouvement dominant de départs des familles qui s'effectuent de plus en plus vers la petite couronne au détriment de la grande couronne (les communes limitrophes accueillent 20 % des familles qui ont quitté la capitale), Paris en a toutefois gagné à nouveau au cours de la dernière période intercensitaire, (+ 10 000 familles entre 1999 et 2006). Il s'agit surtout de familles de deux enfants ou plus. Cette hausse est en partie due à la constitution de familles sur place, ce qui était moins le cas auparavant. Elle se relie également à des choix résidentiels induits par la hausse des prix de l'immobilier, y compris en petite couronne. Au vu de la cherté des logements dans les communes proches, des familles parisiennes choisissent de rester dans un logement plus petit afin de continuer à bénéficier des avantages de la capitale, notamment en termes d'équipements publics scolaires : les stratégies scolaires pèsent aussi dans ces choix.

Un grand nombre de familles composées d'adultes et d'enfants continuent de quitter Paris, quand les enfants sont encore jeunes. Il s'agit bien d'une émigration familiale, en partie compensée, numériquement, par une immigration individuelle de jeunes adultes (étudiants et actifs, dont de nombreux cadres, en début de parcours professionnel), qui à leur tour auront des enfants, puis partiront et seront remplacés par de nouveaux étudiants. Ce cycle démographique, permanent depuis au moins une trentaine d'années, explique le renouvellement de la composition de la population parisienne et assure la permanence d'une population globalement jeune.

Du Paris de 1968 aux Paris de 2006

À l'intérieur de Paris, les évolutions démographiques peuvent être très différentes d'un quartier à l'autre. Ainsi, la population du 13^e arrondissement est en augmentation constante depuis 1968, au contraire des 16^e et 4^e arrondissements dont les effectifs n'ont cessé de diminuer dans le même temps. C'est par l'est qu'est apparu le renouveau démographique, dès la fin des années soixante-dix. Le 19^e, puis les 20^e, 10^e et 11^e arrondissements ont été les premiers à retrouver une croissance de leurs effectifs. Dorénavant, le nombre d'habitants augmente dans tout l'Est ainsi que dans le Sud de Paris, qui

sont devenus les moteurs du renouveau démographique de la capitale depuis le début des années 2000.

Ces variations démographiques inégales se sont doublées d'une hétérogénéisation croissante des structures par âge au sein de Paris, chaque arrondissement acquérant progressivement une forme de spécialisation démographique (voir **résultat 5**) : des arrondissements caractérisés par une population jeune, célibataire ; d'autres au sein desquels la place plus importante des familles détermine des structures par âge plus équilibrées ; enfin des arrondissements vieillissants au sein desquels sont surreprésentées les personnes âgées, en couple pour un grand nombre, mais sans enfant à charge. La ville est devenue une mosaïque démographique là où régnait une forte homogénéité en 1968.

RÉSULTAT 1 Paris dans sa région : un poids démographique qui diminue

Avec 2,181 millions d'habitants en 2006, Paris demeure le géant démographique de la région, les sept autres départements ayant une population comprise entre 1,157 million et 1,536 million d'habitants (**Figure 1**). Mais depuis près de 40 ans (1968-2006), la position de Paris n'a cessé de s'affaiblir, le poids de Paris dans la population régionale passant de 28 % en 1968 à 19 % en 2006.

1968-1982

À la fin des années 1960, Paris subit une forte dépopulation (en moyenne - 1,1 % par an de 1968 à 1982) alors que les départements de la grande couronne connaissent une croissance démographique rapide (**Figure 2**), liée à l'urbanisation et au développement des infrastructures de transports. Les départs de familles parisiennes et de retraités ont contribué à alimenter cette croissance. La Seine-et-Marne et l'Essonne enregistrent des taux de croissance record pouvant atteindre 3,3 % par an (**Figure 3**). Les départements de petite couronne perdent de la population à l'instar de Paris ou en gagnent peu.

1982-1999

Le dépeuplement de Paris se ralentit (- 0,1 % par an) tandis que la croissance de la grande couronne se poursuit à un rythme un peu moins rapide. La Seine-et-Marne conserve néanmoins une croissance démographique supérieure à 2 % par an. Quant aux départements de petite couronne, ils retrouvent une légère croissance démographique.

Figure 1. Baisse du nombre de parisiens, augmentation du nombre de franciliens

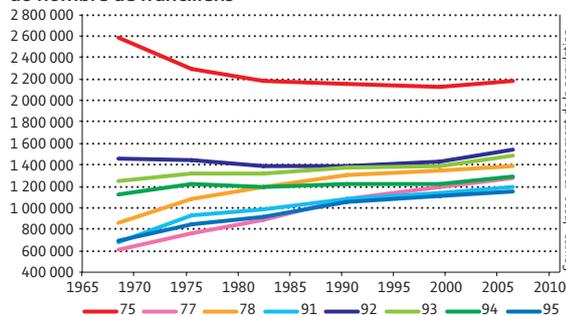
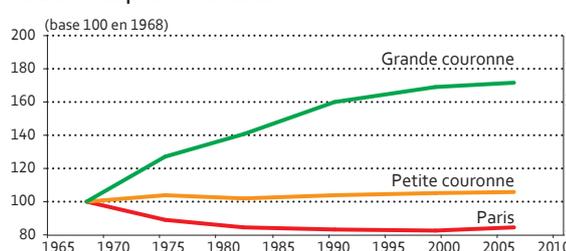


Figure 2. Un ralentissement de la croissance démographique en grande couronne, un regain récent à Paris et en petite couronne



1999-2006

La période récente est marquée par un retour de la croissance démographique dans le centre de l'agglomération. Paris connaît une légère hausse de population (+ 0,4 % par an) comparable à celle des Yvelines. Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis renouent avec une croissance démographique plus marquée, supérieure à 1 % par an.

Figure 3. Paris demeure le géant démographique de la région

| | Effectif de population | | | | | | Taux de croissance annuel moyen | | |
|------------------------|------------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------|----------------|--------------|
| | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2006 | 1968-1982 | 1982-1999 | 1999-2006 |
| Paris | 2 590 771 | 2 299 830 | 2 176 243 | 2 152 423 | 2 125 851 | 2 181 374 | - 1,1 % | - 0,1 % | 0,4 % |
| Hauts-de-Seine | 1 461 619 | 1 438 930 | 1 387 039 | 1 391 658 | 1 428 678 | 1 536 096 | - 0,4 % | 0,2 % | 1,1 % |
| Seine-Saint-Denis | 1 249 606 | 1 322 127 | 1 324 301 | 1 381 197 | 1 382 928 | 1 491 972 | 0,4 % | 0,3 % | 1,1 % |
| Val-de-Marne | 1 121 319 | 1 215 713 | 1 193 655 | 1 215 538 | 1 226 961 | 1 298 341 | 0,5 % | 0,2 % | 0,8 % |
| Petite couronne | 3 832 544 | 3 976 770 | 3 904 995 | 3 988 393 | 4 038 567 | 4 326 409 | 0,1 % | 0,2 % | 1,0 % |
| Seine-et-Marne | 604 340 | 755 762 | 887 112 | 1 078 166 | 1 193 511 | 1 273 491 | 3,3 % | 2,0 % | 1,0 % |
| Yvelines | 854 382 | 1 082 255 | 1 196 111 | 1 307 150 | 1 353 957 | 1 395 807 | 2,9 % | 0,8 % | 0,4 % |
| Essonne | 673 325 | 923 063 | 988 000 | 1 084 824 | 1 134 026 | 1 198 274 | 3,3 % | 0,9 % | 0,8 % |
| Val d'Oise | 693 269 | 840 885 | 920 598 | 1 049 598 | 1 105 224 | 1 157 054 | 2,3 % | 1,2 % | 0,7 % |
| Grande couronne | 2 825 316 | 3 601 965 | 3 991 821 | 4 519 738 | 4 786 718 | 5 024 626 | 2,9 % | 1,2 % | 0,7 % |
| Île-de-France | 9 248 631 | 9 878 565 | 10 073 059 | 10 660 554 | 10 951 136 | 11 532 409 | 0,6 % | 0,5 % | 0,8 % |

Source : Insee, recensement de la population

RÉSULTAT 2

Un grand Paris démographique : les variations de population entre Paris et les communes proches s'harmonisent au fil des années

1968-1975

Paris et quelques communes limitrophes présentent des variations de population en opposition avec les autres communes situées dans un rayon de 20 km. Paris perd des habitants tandis que les autres communes en gagnent. Au fil du temps, cette opposition s'est lissée (**Figure 4**).

1975-1982

La tendance à la baisse gagne la petite couronne. Il devient difficile de distinguer Paris de sa proche banlieue. À mesure que l'on s'éloigne de la capitale, la décroissance se ralentit pour faire place à une augmentation des effectifs. Les échanges se font dorénavant entre, d'une part, Paris et sa petite couronne et, d'autre part, la grande couronne.

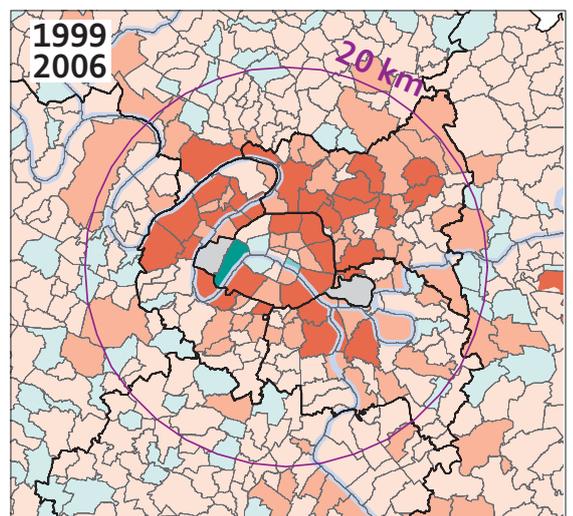
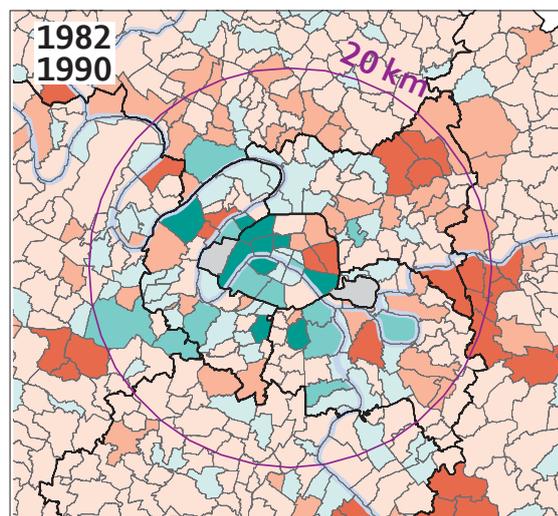
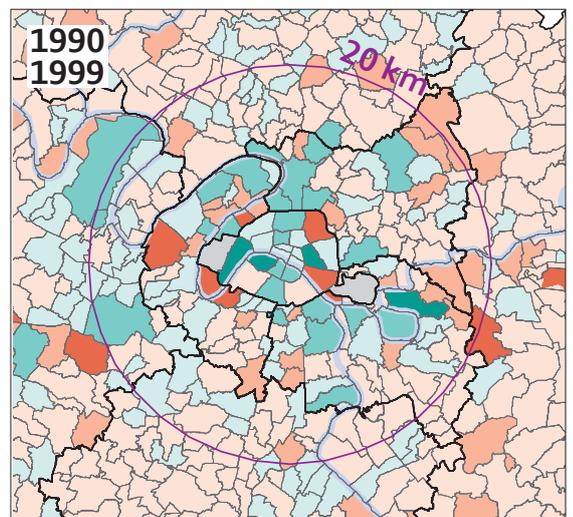
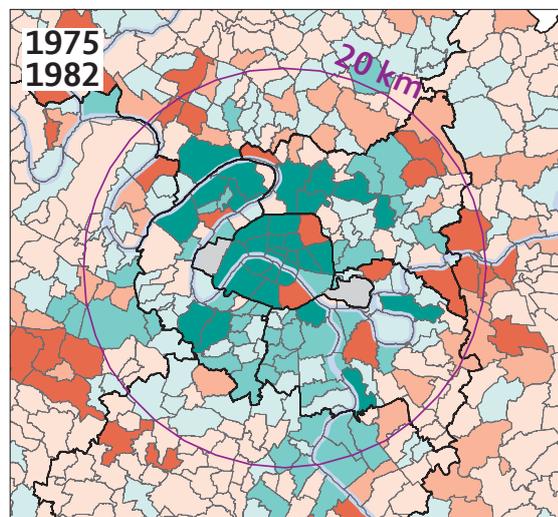
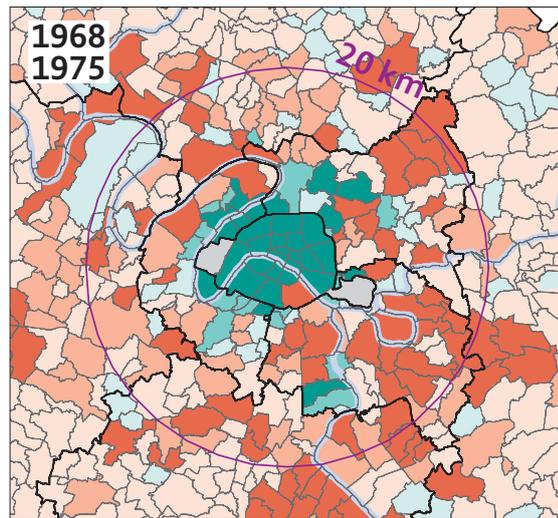
1982-1999

À partir de 1982, la dynamique démographique s'harmonise progressivement dans un rayon de 20 km autour de Paris, pour former à la fin des années quatre-vingt-dix un ensemble dont les parties évoluent presque au même rythme. Les variations demeurent toutefois plus contrastées au centre de l'agglomération.

1999-2006

Après 30 ans de baisse, l'ensemble du centre de l'agglomération connaît un regain démographique, qui est plus net dans les communes les plus proches de la capitale.

Figure 4. Les variations de population se sont harmonisées entre Paris et les communes proches



Évolution de la population
Variation moyenne annuelle
(en effectif)

Hausse

- Plus de 500 personnes
- De 200 à 500 personnes
- Moins de 200 personnes

Baisse

- Moins de 200 personnes
- De 200 à 500 personnes
- Plus de 500 personnes

Source : Recensement de la population (Insee) 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2006

RÉSULTAT 3

La pyramide des âges de Paris : moins d'enfants, moins de personnes âgées, beaucoup plus de jeunes adultes... qu'aux niveaux national et régional

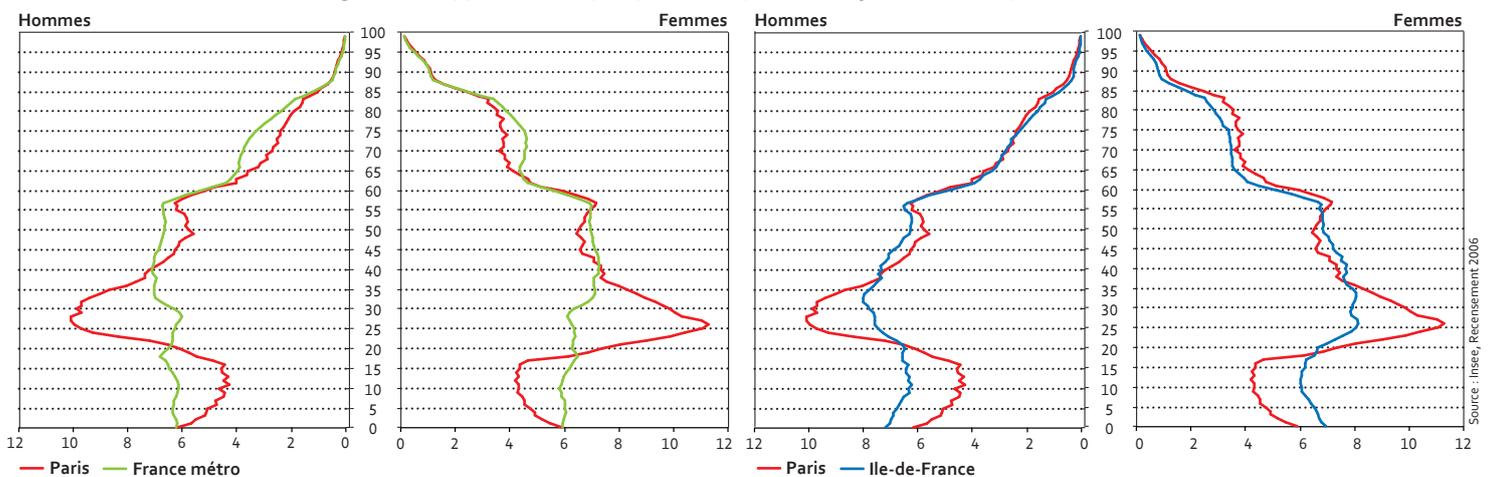
Comme les autres grands centres métropolitains dans le monde, Paris exerce une très forte attractivité sur les jeunes adultes âgés de 20 à 39 ans, nombreux à rejoindre la capitale pour leurs études, leur entrée dans la vie active ou leur promotion professionnelle. Ce flux étant permanent, le nombre élevé de jeunes adultes est stable dans le temps, sans changement important entre 1982 et 2006. De même la surreprésentation de la population féminine apparaît comme une particularité parisienne stable (Figure 5).

Par comparaison avec la pyramide française, celle de

Paris montre des creux importants à trois moments de la vie : en dessous de 20 ans, entre 40 et 55 ans, et entre 65 et 85 ans. Ce sont les mouvements migratoires qui structurent ces spécificités : arrivées de jeunes adultes, départs de familles et de retraités.

La région Ile-de-France est la plus jeune de France, avec une forte présence des moins de 40 ans et peu de 60 ans ou plus par rapport à la France métropolitaine. Dans ce contexte régional, Paris se distingue encore par la forte concentration des 20-39 ans et le déficit relatif de 0-19 ans.

Figure 5. Une pyramide marquée par la forte présence de jeunes adultes (pour 1000)



En 2006, Paris compte 1 154 000 femmes et 1 027 000 hommes, soit 53 % de femmes. L'écart total est d'environ 125 000 personnes en faveur des femmes. Toutefois, cette différence est très inégale selon les âges (Figure 6). Ainsi, jusqu'à 18 ans, le rapport Hommes/Femmes est assez équilibré. La légère surreprésentation masculine découle du rapport de masculinité à la naissance favo-

nable aux garçons : en moyenne, dans des conditions normales, on dénombre 105 naissances de garçons pour 100 naissances de filles. Puis l'arrivée à Paris d'un plus grand nombre d'étudiantes inverse le rapport. Davantage de filles en effet poursuivent des études supérieures. Mais cet excédent démographique est temporaire car beaucoup d'entre elles quittent Paris à la fin de leurs études. Les hommes sont à nouveau un peu plus nombreux entre 30 et 40 ans. La surreprésentation des femmes à partir de 40 ans est une conséquence de la décohabitation. Les hommes sont un peu plus nombreux à se remettre en couple. Or les familles ont tendance à quitter la capitale. Les femmes, qui restent plus souvent seules après une séparation, sont donc plus nombreuses à rester à Paris. Cette prépondérance des femmes au-delà de 40 ans est accentuée à partir de 65 ans par les effets de la surmortalité masculine. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à mesure que l'âge augmente. À 55 ans, on compte 90 hommes pour 100 femmes ; à 75 ans, il y a 65 hommes pour 100 femmes et à 85 ans, on dénombre 42 hommes pour 100 femmes.

Figure 6. Moins d'hommes que de femmes entre 18 et 30 ans et après 40 ans
Rapport de masculinité selon l'âge à Paris en 2006



Note de lecture : Le rapport de masculinité indique à chaque âge le nombre d'hommes pour 100 femmes. Par exemple, dans la population parisienne en 2006, il y a à la naissance (0 an) 104 garçons pour 100 filles. A 25 ans, il y a 88 hommes pour 100 femmes.

RÉSULTAT 4

Le cycle migratoire à Paris : une population jeune qui favorise la constitution des familles mais des départs toujours nombreux

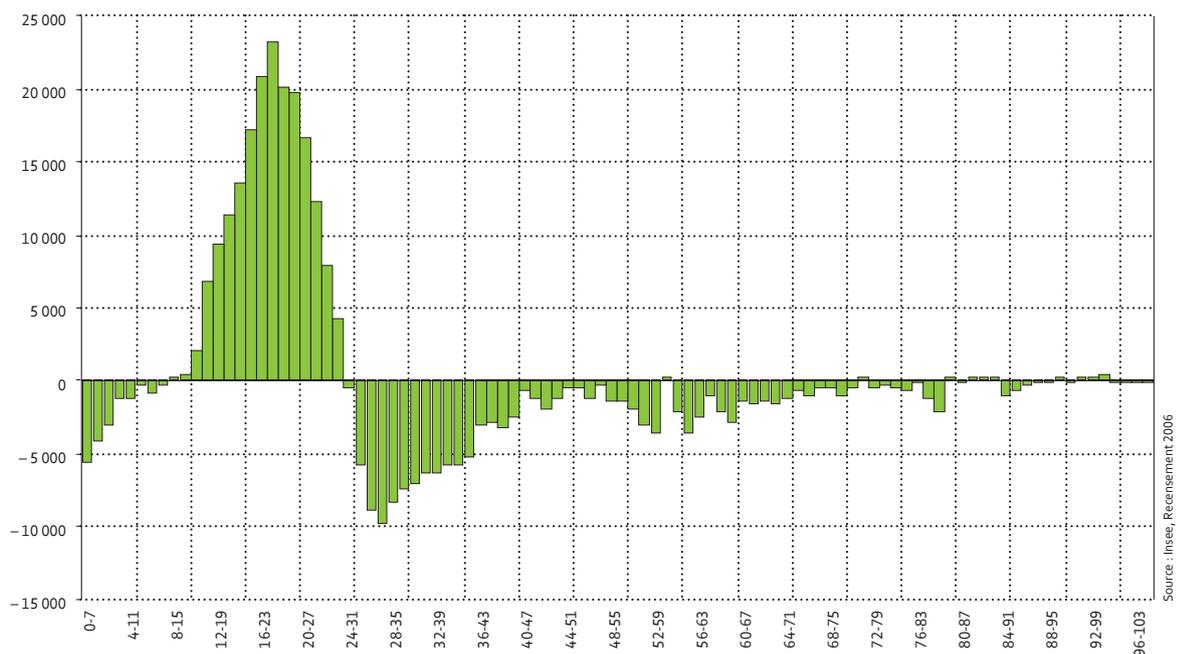
Dans la période récente, 1999-2006, le solde migratoire apparent est devenu moins déficitaire (-0,4 % par an) qu'il ne l'était entre 1982 et 1999 (-0,6 % par an). Les mouvements migratoires agissent sur la composition par âge de la population parisienne puisque sans aucune migration, Paris compterait plus d'enfants en bas âge et d'adultes de plus de 30 ans. A contrario, les 15-30 ans seraient beaucoup moins nombreux.

Le solde des échanges a été largement positif pour ceux qui avaient entre 18 et 30 ans en 2006, et qui étaient donc âgés de 11 à 23 ans en 1999 : ce solde positif correspond aux arrivées liées à la poursuite des études supérieures (à partir de 18 ans) ou à l'insertion professionnelle (à partir de 23 ans pour les diplômés du supérieur). Les gains peuvent être supérieurs à 20 000 personnes en sept ans pour une même génération (Figure 7). Inversement, les plus grandes pertes imputables aux migrations concernent les adultes âgés de

30-44 ans (les déficits migratoires peuvent atteindre près de 10 000 personnes en sept ans pour certaines générations). Ce déficit s'accompagne de celui des enfants âgés de moins de 10 ans : le solde migratoire est particulièrement négatif entre 0 et 7 ans, un peu moins entre 1 et 8 ans, preuve de que l'essentiel des départs se fait alors que les enfants sont très jeunes. Ce déficit migratoire aux âges familiaux n'a pas empêché la hausse du nombre de familles entre 1999 et 2006 (+10 000 familles) dont le nombre n'avait cessé de diminuer dans les périodes précédentes. Cette hausse est essentiellement due à la constitution sur place d'un nombre croissant de familles dans un contexte de natalité élevée.

Au-delà de 50 ans, le déficit migratoire est plus réduit. Il est fortement concentré autour de l'âge de départ à la retraite (soit de 55 à 65 ans).

Figure 7. Sous l'effet des migrations, les 15-30 ans sont plus présents qu'ils ne devraient l'être, à l'inverse des jeunes enfants et des adultes de plus de 30 ans



Note de lecture : Chaque barre indique le solde migratoire entre 1999 et 2006 par génération. La borne inférieure de l'intervalle d'âge correspond à l'âge en 1999 et la borne supérieure à l'âge en 2006. Par exemple : entre 1999 et 2006, on a compté 21 000 arrivées de plus que de départs parmi le groupe de personnes âgées de 18 ans en 1999 (génération 1980) et qui avaient 25 ans en 2006.

Précisions méthodologiques : Pour déterminer les mouvements migratoires aux différents âges, un détour par une simulation démographique s'impose. On va ainsi faire vieillir de sept ans la population parisienne recensée en 1999, en tenant compte des risques réels de mortalité au cours de la période intercensitaire (1999-2006), mais en considérant que le solde migratoire entre 1999 et 2006 est nul. Prenons le cas des personnes âgées de 20 ans en 1999. Avec cette configuration démographique fictive, l'effectif de ce groupe de personnes en 2006 (ils ont alors 27 ans) sera celui recensé sept ans plus tôt amputé des quelques décès qui seront survenus au cours de cette période.

On va ensuite comparer cet effectif théorique à celui réellement recensé en 2006. Si le nombre de personnes âgées de 27 ans recensées en 2006 est identique à celui que l'on aurait dû observer en faisant simplement vieillir ce groupe de personnes entre 1999 et 2006, alors le solde migratoire réel est nul. Toute différence exprime en revanche un « déséquilibre » migratoire. Si l'effectif recensé est supérieur à l'effectif attendu sans migration, le solde migratoire est positif et vice versa.

RÉSULTAT 5

Du Paris de 1968 aux Paris de 2006 : une différenciation croissante de la structure par âge s'est opérée entre les arrondissements parisiens

Au fil du temps, les structures par âge des populations se sont différenciées selon les arrondissements. En 1968, les 20 arrondissements sont peu différents du profil parisien (Figure 8). En 2006, certains arrondissements se distinguent (Figure 9).

En 1968, sept arrondissements sur vingt présentent une structure semblable à la structure parisienne (Figure 10). Pour les autres, la population des arrondissements reste assez proche du profil parisien. Toutefois les adultes sont, en proportion, légèrement plus nombreux sur la rive droite dans les 1^{er}, 3^e et 18^e arrondissements, les jeunes dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements, et une légère surreprésentation des seniors s'observe à l'ouest, du 6^e au 9^e arrondissement et dans les 16^e et 17^e arrondissements, sans que les écarts ne dépassent +1,7 points.

En 2006, onze arrondissements sur vingt se distinguent fortement du profil parisien. Seuls les 13^e et 17^e ont une structure par âge proche de celle de Paris. La proportion

de 25-64 ans est plus élevée dans les arrondissements centraux et dans les 9^e, 10^e, 11^e et 18^e arrondissements qu'en moyenne à Paris. Dans les 8^e, 20^e et surtout 19^e arrondissements, qui accueillent de nombreuses familles, la part des moins de 25 ans est plus élevée que la moyenne parisienne. Les 6^e, 7^e et 16^e sont des arrondissements où les seniors constituent un groupe démographique plus dense par rapport à la moyenne parisienne, en particulier dans le 16^e arrondissement où les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent plus d'un habitant de l'arrondissement sur cinq, comme on peut le voir sur la Figure 9. Les 4^e, 5^e, et 6^e arrondissements affichent un profil mixte : les adultes et les seniors sont plus nombreux dans le 4^e arrondissement que la moyenne parisienne ; dans les 5^e et 6^e arrondissements, les proportions de jeunes adultes (surtout des étudiants) et de seniors (plus aisés et plus souvent propriétaires) sont plus élevées qu'en moyenne à Paris.

Figure 8. En 1968, les arrondissements sont relativement homogènes sur le plan de l'âge. Ils se situent autour de la moyenne parisienne

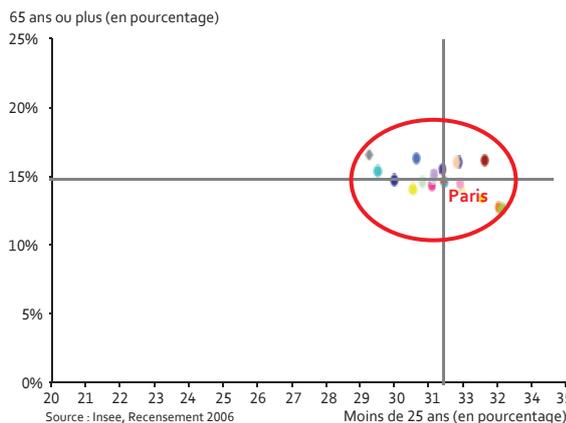
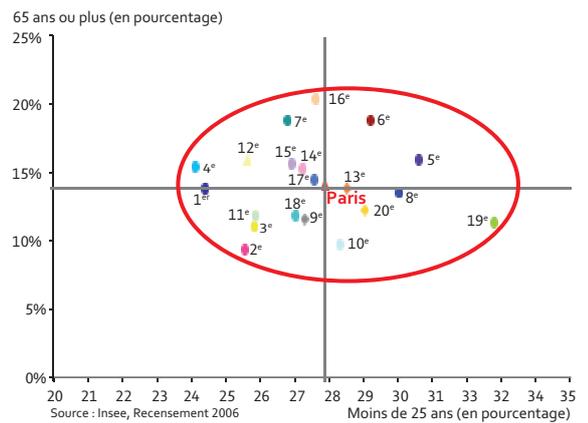


Figure 9. En 2006, les spécificités des arrondissements se sont renforcées : les moins de 25 ans sont sur-représentés dans le 19^e arrondissement, les 65 ans ou plus sont davantage présents dans le 16^e arrondissement

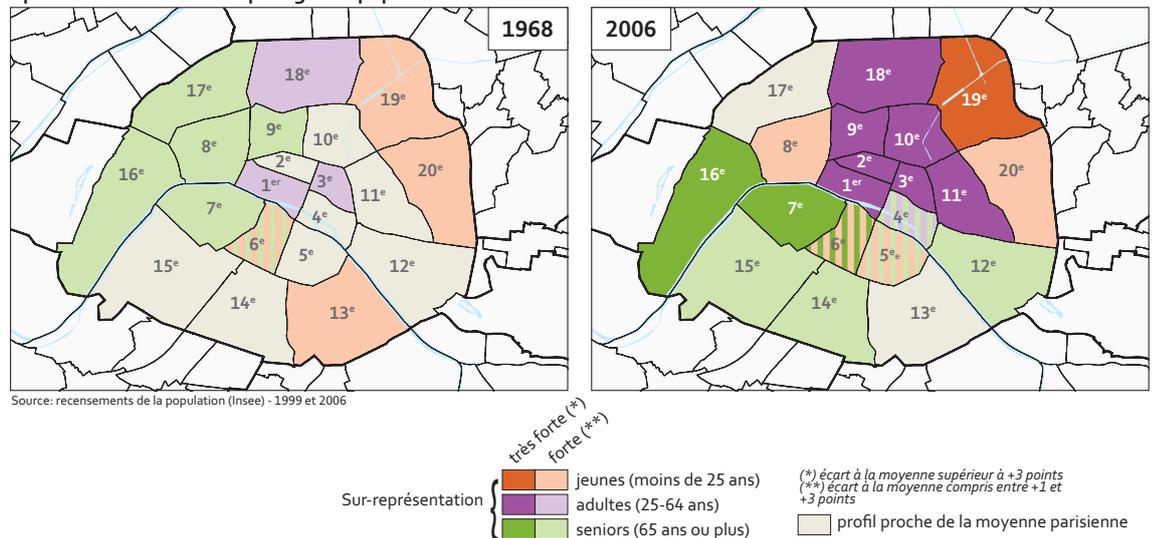


Note de lecture : Les deux graphiques sont à la même échelle afin de voir combien les écarts au profil parisien se sont accentués en 2006. Chaque point représente un arrondissement : sa position sur le graphique dépend de la part de personnes âgées de moins de 25 ans (axe horizontal) et de la proportion d'individus âgés de 65 ans et plus (axe vertical). Par exemple en 2006, le 16^e arrondissement compte 27,5 % de personnes âgées de moins de 25 ans et 20,5 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Ces proportions sont respectivement de 27,8 % et 14,1 % à Paris (ensemble des arrondissements).

Précisions méthodologiques : Sur ces cartes, c'est par rapport à la structure par âge de l'ensemble des Parisiens que la spécificité démographique de chaque arrondissement a été mise en évidence. Ce procédé est imparfait et comporte un biais, qui ne remet toutefois pas en cause l'information qui se dégage. Plus l'effectif d'un arrondissement est important, plus son influence est grande dans les caractéristiques de la population parisienne. De ce fait, il est plus difficile pour un arrondissement de ce type de s'écarter de la structure par âge de la population parisienne. C'est l'inverse pour un arrondissement de petite taille. Les nuages de points présentés sur les figures 8 et 9 complètent donc utilement ces cartes. Il compare les arrondissements directement entre eux et non par rapport à la structure par âge de la population parisienne.

Figure 10. En 1968, les arrondissements sont relativement homogènes sur le plan de la structure par âge. En 2006 des spécificités s'affirment avec une forte présence de jeunes, d'adultes ou de seniors selon les arrondissements.

Spécificité de la structure par âge des populations

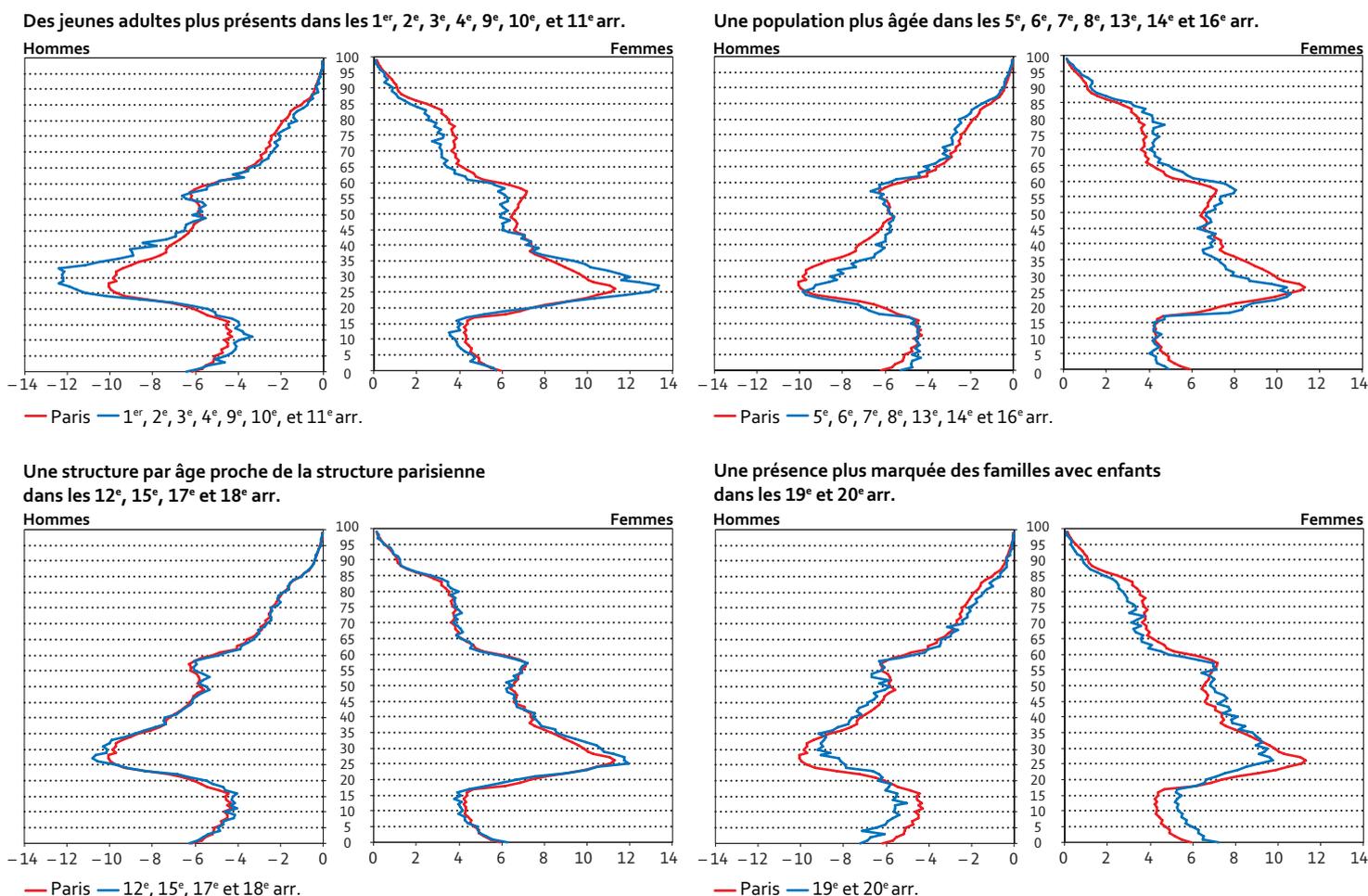


On peut distinguer quatre types de pyramide des âges à Paris (Figure 11). Celle des 19^e et 20^e arrondissements est la plus équilibrée. La présence de nombreuses familles dans ces quartiers populaires contribue à limiter le poids des jeunes adultes, au bénéfice surtout des enfants âgés de moins de 15 ans.

La structure par âge de la « bande » d'arrondissements situés le long de la Seine, sur la rive gauche et allant du 5^e au 16^e arrondissement, présente une population plus « vieille ». Le déficit des jeunes adultes est dans ces quartiers compensé par la part plus importante de personnes âgées qui demeurent sur place au moment de la retraite.

De ce fait, les jeunes adultes, dont le poids important est l'un des marqueurs démographiques de Paris, sont fortement concentrés dans les arrondissements centraux de la rive droite (du 1^{er} au 4^e, du 9^e au 11^e arrondissement) et, à un degré moindre, dans les périphéries du nord (17^e et 18^e) et du sud de Paris (du 12^e au 15^e) dont les structures par âge sont très proches de celle de l'ensemble de Paris, ce qui s'explique aussi par le poids démographique considérable de ces arrondissements dans l'effectif de la population parisienne.

Figure 11. Diversité et concentration démographique à Paris : l'existence de quatre profils distincts au sein de la capitale (pyramides des âges pour 1000)



Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy
 Directrice de la rédaction : Dominique Alba
 Étude réalisée par : le Cridup – Jean-Yves Raulot
 Synthèse réalisée par : Cridup/Apur – Pauline Viot
 Sous la direction de : Audry Jean-Marie
 Cartographie : Anne Servais
 Photographie : Apur
 Maquette : Apur
 www.apur.org